

Intervention mobilière et vie urbaine Notes intercalaires sur un processus d'amarrages

Luc Lévesque

Numéro 85, automne 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/45933ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (imprimé)

1923-2764 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lévesque, L. (2003). Intervention mobilière et vie urbaine : notes intercalaires sur un processus d'amarrages. *Inter*, (85), 56–59.

Intervention mobilière et vie urbaine :

notes intercalaires sur un processus d'amarrages

(Hypothèses d'amarrages 2001-2003-...)

Luc LÉVESQUE SYN- atelier d'exploration urbaine (J.-M. DUFRESNE, L. LÉVESQUE, J.-F. PROST)

Partant du constat qu'un très grand nombre de résidus spatiaux sont produits et abandonnés par l'urbanisation contemporaine, qu'un grand nombre d'entre eux ne sont pas voués à être développés dans un avenir proche et qu'une bonne part de ces sites recèlent des qualités spatiales et paysagères propices à une occupation temporaire, le projet *Hypothèses d'amarrages*¹ proposait il y a maintenant un peu plus de deux ans l'implantation impromptue d'une vingtaine de tables à pique-nique sur une constellation choisie de sites résiduels de la région métropolitaine de Montréal. La nature de ces sites est variée, autant privée que publique : friches industrielles, lots vacants, résidus d'infrastructures routières, gazons aseptiques, etc. Il s'agit là d'exploiter les potentiels d'espaces oubliés, banalisés ou sous-utilisés pour offrir aux citoyens de nouvelles prises sur leur environnement. L'action d'*Hypothèses d'amarrages* s'inscrivait ainsi dans un rapport très pragmatique à la vie urbaine et à ses possibles ; une démarche proche des travaux publics, explorant selon un régime temporel indéterminé des terri-

toires urbains pour la plupart inaccessibles à l'action institutionnelle pour toutes sortes de raisons légales et économiques.

Le mobilier a été maintes fois utilisé en art comme thème d'explorations plastiques minimalistes ou pour « symboliser » dans la ville le rapport social ou la convivialité. Les *Hypothèses d'amarrages* ne s'inscrivaient pas dans cette veine. Une table à pique-nique reste une table à pique-nique : une pièce de mobilier générique offerte à toute une gamme d'appropriations et d'attitudes. S'il y a un symbole, il est à lier au caractère générique de cette table qui incarne en usage sa propre iconicité *in situ*. La table à pique-nique ne représente pas ici l'urbanité, elle s'inscrit dans la réalité urbaine comme une prise possible sur celle-ci. Dans plusieurs sites, des microcommunautés étaient déjà là, la table ne venait que les confirmer et leur servir de support. Dans d'autres cas, la table constituait une incitation discrète à fréquenter des espaces qui « paraissaient » infréquentables, mais qui recelaient en fait d'heureuses surprises. Sur d'autres sites encore, la table perturbait la vacuité et l'*hygiénisme*



SITE MAISONNEUVE-ROSEMONT : ROND-POINT RÉSIDENTIEL DONNANT SUR LE BOULEVARD DE L'ASSOMPTION FACE À L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT (DURÉE D'AMARRAGE : ÉTÉ 2001 – EN COURS).

Petit îlot de pelouse correspondant au rayon de courbure d'une rue en boucle desservant quelques maisons individuelles, ce site correspond à la situation spatiale typique des banlieues nord-américaines. La table a été amarrée au lampadaire qui ponctue la surface gazonnée. Si ce terrain est public, il « appartient » implicitement et visuellement aux quelques résidents qui habitent son pourtour. On imagine mal en effet, de par la configuration panoptique du lieu, comment des non-résidents pourraient être attirés à occuper la table ; celle-ci constitue plutôt ici un prétexte à une socialisation de voisinage, une invitation à sortir du cocon des enclos privés pour rencontrer les voisins en terrain neutre. Sont-ils sortis ? Cela reste un mystère. Le contexte ne se prête pas aux habituelles traces (graffitis, déchets) d'occupation. Seuls quelques subtils déplacements de la table semblent témoigner d'un usage à moins qu'ils ne soient uniquement dus aux employés municipaux bougeant la table pour tondre le gazon. L'étonnante propreté de la table, restée immaculée après plus de deux ans, serait-elle un signe d'entretien par le voisinage ? Vite, la table constitue l'incontournable manifestation d'une potentialité pouvant être actualisée, virtualité concrète offerte à l'activation imaginaire ou réelle.



SITE EARNSCLIFFE : MINUSCULE STATION D'ESSENCE ABANDONNÉE, AU COIN DE LA RUE RÉSIDENTIELLE EARNSCLIFFE ET DU CHEMIN DE LA CÔTE-SAINT-LUC (DURÉE D'AMARRAGE : PRINTEMPS 2001 – AUTOMNE 2002).

La table est déposée sur la dalle de béton couverte par le préau de la station. Un modeste parterre d'herbes folles sépare la station des rues avoisinantes. L'échelle intime de l'espace semble faite sur mesure pour la table ; la station s'ouvre sur le paysage urbain animé et hybride de Côte-Saint-Luc tout en poursuivant le caractère domestique de la rue Earncliffe. Le site est occupé assez régulièrement, si on en juge les microdéplacements de la table, les quelques inscriptions discrètes qui s'y ajoutent d'une visite à l'autre et les restes d'emballages alimentaires divers laissés à proximité. Des cueillettes de déchets doivent quelques fois être faites lors de nos visites pour atténuer le manque de civisme flagrant de certains usagers. Les petits pique-niques organisés sur place ne semblent par ailleurs pas déranger le moins du monde les voisins. Environ un an et demi après son dépôt, la table disparaît avec la singulière station qui l'abritait. La table rase n'a pas été suivie d'une nouvelle construction.



cosmétique de l'espace vert. Il ne s'agissait que de faciliter l'habitation légère de sites constituant des potentiels négligés du substrat urbain. Comment habiter ces pores sans les obturer ? Comment ménager de l'espace sans aménager ?

La table à pique-nique forme dans cette perspective un support d'habitation ouvert et nomade, c'est ce qui en fait tout l'intérêt. De la socialisation peut en émerger, mais aussi bien d'autres petites choses concrètes qui alimentent la vie urbaine. Ce sont des points de vue inusités sur la ville, d'autres temporalités à vivre, des possibilités de s'arrêter pour apprivoiser un espace et peut-être le voir autrement, des attitudes et des expériences sensibles différentes, des occasions de profiter de la réalité urbaine à l'écart du spectaculaire programmé et de la consommation, etc. Il y a là tout un champ de virtualités concrètes particulièrement important à scruter et à activer. Le civisme planétaire – une condition de survie – ne passerait-il pas d'abord par un respect pour le proche, une écologie de proximité s'actua-

lisant à travers une série de petits gestes devant être assumés au quotidien ? En parallèle à la problématique de l'intervention, qu'elle soit d'ordre artistique, architectural ou urbanistique, cela engage aussi le citoyen dans sa pratique quotidienne de la vie urbaine, dans son attitude à l'égard de l'autre et des « espaces autres ».

En ce sens, les tables à pique-nique d'*Hypothèses d'amarrages* constituent des sondes qui rendent compte de l'espace et du jeu qu'il est possible de trouver et d'utiliser à même le système spatiotemporel de la ville existante. La relative discrétion de l'intervention a permis d'aborder la question de la durée par-delà l'« événementiel » institué ou le monumental. Des vingt tables amarrées sans autorisations en 2001, la moitié sont toujours sur leur site, celles qui ont disparu sont probablement utilisées ailleurs. Leurs différents destins témoignent, en traces et trajectoires singulières, des temporalités et des attitudes variées qui activent les intervalles fluctuants de la mosaïque urbaine.



Site Papineau : petit boisé sur le rond-point Papineau aux abords de l'autoroute Métropolitain et d'un pôle commercial (durée d'amarrage : printemps 2001 – en cours).

Site Boulevard des Sources : segment en friche du cimetière Rideau le long du boulevard des Sources entre les rues Roger-Pilon et Belcourt, Dollard-des-Ormeaux (durée d'amarrage : printemps 2001 – en cours).

Site Turcot : interstice entre deux piliers d'autoroute à proximité du centre sportif Gadbois et de la piste cyclable du canal Lachine (durée d'amarrage : printemps 2001 – en cours).

Site Havre 1 : étendue d'asphalte dans les vestiges d'un parc de l'Expo 67 situé dans la cité du Havre entre l'ancien Musée d'art contemporain et le complexe d'habitations Tropic Nord (durée d'amarrage : été 2001 – en cours).

Site Havre 2 : plateforme de béton sur la rive du fleuve Saint-Laurent dans la cité du Havre entre l'ancien Musée d'art contemporain et le complexe d'habitations Tropic Nord. (Durée d'amarrage : été 2001 – en cours).

Site Pont Jacques-Cartier : étendue herbeuse marquée d'un pan de clôture de fer forgé au coin des rues Sainte-Catherine et De Lorimier au pied du pont Jacques-Cartier (durée d'amarrage : printemps 2001 – en cours).

Site Marconi : lot vacant de la rue Marconi situé entre des ateliers multimédias, des fabriques alimentaires et des habitations (durée d'amarrage : printemps 2001 – en cours).

Site Anjou : espace résiduel liant le petit parc ponctué d'un pylône électrique de l'avenue des Closeries (Anjou) à la cour arrière du complexe d'habitations néocorbuséen de la rue Pierre-Corneille (Montréal) (durée d'amarrage : été 2001 – printemps 2003).

Site Sherbrooke 2 : terrain vague ouvert sur le panorama du centre-ville au coin des rues Sherbrooke et Saint-Urbain (durée d'amarrage : été 2001 – automne 2002).

Site Petite Bourgogne : terre-plein gazonné de la terrasse Elgin dans un complexe d'habitations de la Petite-Bourgogne entre les rues Saint-Martin et Richmond (durée d'amarrage : été 2001 – printemps 2003).



SITE DORVAL : TERRAIN VAGUE ATTENANT À UN STATIONNEMENT SOUS-UTILISÉ LE LONG D'UNE PISTE DE DÉCOLLAGE DE L'AÉROPORT DE DORVAL (DURÉE D'AMARRAGE : PRINTEMPS 2001 – ÉTÉ 2002).

Nous installons d'abord une table, puis, compte tenu de la popularité du site, décidons exceptionnellement d'en rajouter deux autres. Le stationnement était déjà utilisé comme observatoire avant que nous déposions la première table. Une « communauté » anonyme d'automobilistes s'y arrête pour observer le départ des avions : amateurs avertis, travailleurs(euses) sur la pause, amoureux ou familles en quête de distractions tranquilles ; tous restent la plupart du temps claustrés dans l'habitacle de leur véhicule. Les tables constituent donc ici la confirmation relativement discrète d'une pratique informelle spontanée et une invitation à sortir de l'isolement véhiculaire. L'appel est bien accueilli, les tables servant autant de lieux de pique-nique que de plates-formes d'observation. Après un peu plus d'un an, le propriétaire du lot vacant où étaient installées les tables fait vider le terrain en prenant soin de le délimiter d'un câble de fer et de pancartes en décourageant l'accès. Le stationnement sert toujours d'observatoire.



SITE ROSEMONT-VAN HORNE : ESPACE RÉSIDUEL ASPHALTÉ DÉLIMITÉ PAR DES VOIES FERRÉES, LE BOULEVARD SAINT-LAURENT ET LE VIADUC ROSEMONT-VAN HORNE (DURÉE D'AMARRAGE : PRINTEMPS 2001 – ÉTÉ 2003).

Le site est régulièrement parcouru par piétons ou cyclistes traversant en raccourci les voies ferrées attenantes. La table est déposée en périphérie du plateau asphalté ponctué d'herbes folles qui recouvrent le site, à l'abri d'une rangée d'arbres matures longeant l'axe ferroviaire. En face, au pied du viaduc routier qui borde le site, la façade arrière d'un commerce est couverte des murales colorées qu'un groupe de graffiteurs renouvellent régulièrement avec l'accord tacite du propriétaire. La table sera vite adoptée par une gamme variée d'utilisateurs : le travailleur qui vient y prendre sa grosse bière après l'ouvrage, l'homme d'âge mûr en chemise blanche y faisant la sieste après le lunch, l'étudiant qui vient y lire ou écrire l'après-midi, le passant s'arrêtant pour fumer une cigarette à l'ombre, des groupes de jeunes y faisant des virées nocturnes, etc. La table est aussi assez rapidement couverte de dessins et d'inscriptions diverses. Elle restera plus d'un an sur son emplacement initial avant d'être désamarrée et déplacée par des utilisateurs plus à l'ouest, le long d'une vieille clôture de fer bordant la voie ferrée, presque invisible au cœur d'une petite alcôve entourée d'arbustes et de plantes hautes. Elle y passe l'hiver et le printemps 2003, amputée partiellement d'un de ses madriers de surface. Certains usagers profiteront de ce nouvel emplacement à découvert pour y prendre des bains de soleil printaniers. Durant l'été, la table est de nouveau déplacée à quelques mètres de là, le long de la balustrade néoclassique qui borde et surplombe le boulevard Saint-Laurent passant en tunnel sous les voies ferrées. La table a disparu du site à la fin de l'été... Aurait-elle été simplement transportée plus loin dans un coin encore secret de la friche ferroviaire ?



SITE FASHION PLAZA : GRANDE FRICHE CIRCONSCRITE PAR LES MÉGABÂTIMENTS INDUSTRIELS (FASHION PLAZA ET AUTRES) DE LA RUE GASPÉ,

Le site forme une vaste prairie urbaine s'étirant perpendiculairement à l'emprise ferroviaire ; paysage archétypal du *Mile End* industriel associé aux atmosphères sonores du groupe-culte glocal God Speed You ! Black Emperor. Pour les habitants du voisinage, cette steppe urbaine constitue un véritable parc informel et ouvert. La table est amarrée au grand arbre qui ponctue le site entre l'enceinte du monastère et les édifices industriels. Elle sera très vite adoptée par les nombreux utilisateurs du site. La table forme notamment une station utilisée à longueur d'année par les « promeneurs » de chiens profitant des grands espaces environnants. Pique-niques, rêveries, siestes, écriture-lecture, feux de camps et beuveries nocturnes forment quelques-uns des usages qui l'activent. Les déchets et



SITE SHERBROOKE I : PORTION VÉGÉTALE D'UN LOT VACANT LONGEANT LA RUE SHERBROOKE ENTRE LE BOULEVARD SAINT-LAURENT ET LA RUE

La table est d'abord amarrée à un arbre, au bout d'une courte « allée » de béton se liant sans raison évidente au trottoir de la rue Sherbrooke au milieu d'une végétation en friche. Le site offre vers le sud une vue dominante sur le centre-ville. À proximité du carrefour très achalandé Saint-Laurent-Sherbrooke et bénéficiant de l'enveloppement végétal, la table sera très utilisée : attente d'autobus, lunch, pause, socialisation, sieste, étude, etc. Environ deux mois après l'installation de la table, le site est clôturé. Il s'avère que c'est le duo d'artistes ATSA qui prépare un événement prochain (le *Parc industriel*, voir Guy SIOUI-DURAND dans *Inter*, n° 81, 2002, p. 52-55) dans lequel « notre » table désamarrée sera finalement intégrée, immiscée dans une flottille de tables prêtées par la Ville à l'ATSA pour les deux semaines de sa manœuvre. Après l'événement, le site est vidé et la table retrouve sa bande végétale en bordure de la rue Sherbrooke. Elle y reste



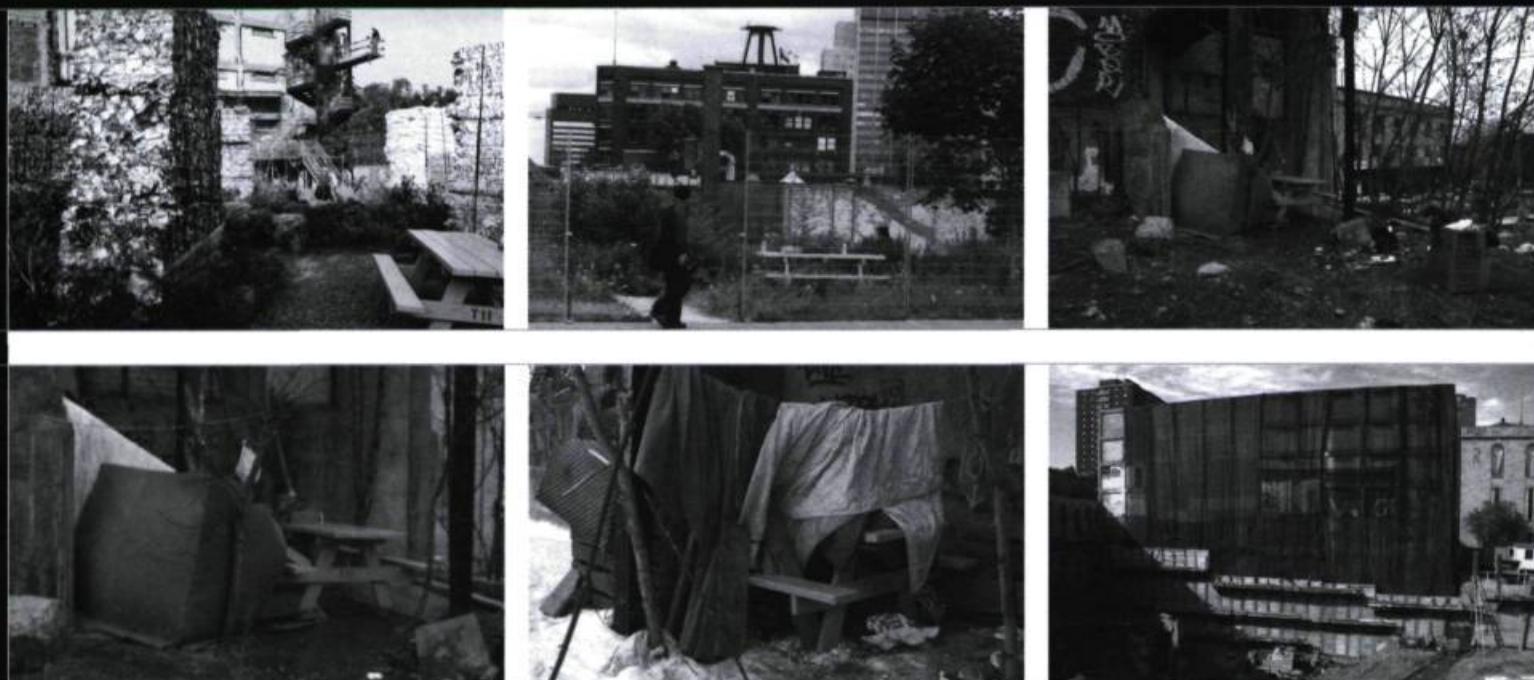
SITE PLACE-DES-ARTS : PODIUM GAZONNÉ ENTRE LE MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN ET LA SORTIE JEANNE-MANCE DU MÉTRO PLACE-DES-ARTS (DURÉE D'AMARRAGE : ÉTÉ 2001 – AUTOMNE 2001).

Ce petit carré de pelouse bizarrement délimité par un emmarchement et une arche de béton fermée par une clôture de fer forgé constitue en fait la trace de l'entrée publique avortée du jardin de sculptures du Musée d'art contemporain. Trônant sur ce socle accidentel, la table constitue une petite provocation usagère à la grandiloquence architecturale du Musée, *ready-made* à occuper défiant l'asepsie muséale. Surveillé par les caméras de surveillance du Musée, nous installons la table au moment où la frénésie festivalière bat son plein. Seul mobilier sur place, intercalée entre accès au métro et arrêts d'autobus, elle sera activement occupée. Si, au départ, elle bénéficie du camouflage de l'atmosphère festivalière, sa présence sur le site après les festivals ne pouvait par ailleurs pas passer inaperçue aux gestionnaires du site. Elle sera la première table de la série à disparaître : à l'automne, un peu plus de deux mois après son installation, l'éviction est opérée. Est-ce pour protéger la vacuité prophylactique de ce résidu institutionnel absurde ?



LE MONASTÈRE DES CARMÉLITES ET DES VOIES FERRÉES (DURÉE D'AMARRAGE : PRINTEMPS 2001 – EN COURS).

diverses traces produits par ces usages semblent être gérés spontanément par les différents utilisateurs, laissant le site relativement propre mais en continuelle transformation. L'occupation intensive se traduit entre autres par le palimpseste d'écritures et de dessins qui anime les surfaces de la table. Si elle reste amarrée à son arbre, la table change néanmoins constamment de position. Amputée d'un de ses bancs (vandalisé un peu plus d'un an après l'installation), elle continuait, aux dernières nouvelles, à être activement utilisée...



CLARK. À L'EMPLACEMENT D'UNE ÉGLISE DÉMOLIE QUELQUES ANNÉES AUPARAVANT (DURÉE D'AMARRAGE : PRINTEMPS 2001 – PRINTEMPS 2003).

jusqu'en décembre 2002, moment où le propriétaire du site profite de la « période des fêtes » pour annoncer le projet d'hôtel qui sera construit sur le site l'année suivante : l'arbre sur lequel était amarrée la table est coupé et remplacé par un sapin de Noël jouxtant les panneaux annonçant la future construction. La table n'a par ailleurs pas disparu : elle a été déposée à l'autre bout du site sous la structure d'un ancien escalier de secours, adossée au mur aveugle de l'édifice attenant. Un sans-abri profitera de cet agencement avantageux pour y construire une habitation de fortune dans laquelle il passera l'hiver. La table, partiellement abritée par la structure de l'escalier, occupe tout l'espace de l'abri, servant à la fois de banc, de table et de lit. Au printemps 2003, cette appropriation singulière sera brutalement interrompue pour laisser place au chantier : la table disparaît avec l'abri et tout ce qui se trouvait sur le site.